



MUNICIPALES 2026

DEVENIR UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, C'EST POSSIBLE

Guide d'interpellation des candidat.es



C'est à l'échelle locale que se vivent les conséquences des politiques migratoires nationales ou régionales sur la vie des personnes exilées.

Les villes et communes ont donc un rôle à jouer pour agir en faveur de la protection des droits, sortir de l'urgence et préserver la cohésion sociale :

- Avec le droit au logement comme priorité pour accéder aux autres droits et assurer des conditions minimales d'existences ;
- Avec l'aide sociale (tarifications solidaires, aide sociale facultative, accès facilité à la scolarité) ;
- Par une démocratie locale renforcée en garantissant une participation citoyenne égale.

Nombreuses sont les autorités locales qui s'engagent déjà dans des politiques publiques accueillantes.

C'est pourquoi le CCFD-Terre Solidaire, MODOP et des collectifs en soutien des personnes exilées et personnes concernées, dans le cadre d'un plaidoyer écrit collectivement, souhaitent faire front commun pour défendre un accueil local inconditionnel et promouvoir une autre approche des migrations. Dans ce contexte la Plateforme des soutiens aux Migrant·es a réfléchi à un outil mis à disposition des personnes et collectifs souhaitant interpeller les candidat·es aux élections, sur le territoire du littoral entouré de frontières. Enfin, le Collectif pour une Transition Citoyenne nous permet dans le cadre de sa campagne « Mairie-me », de faciliter le travail de mise en réseau des citoyen·nes intéressé·es par la démarche.

À l'occasion des élections municipales prévues en mars 2026 et dans le cadre de ce plaidoyer ces associations encouragent les personnes qui le souhaitent à aller à la rencontre et sensibiliser les candidat·es pour qu'iels s'engagent à soutenir des actions en faveur de l'accueil une fois élu·es.

Objectifs de la démarche

- ▶ Permettre à tous et toutes de s'approprier le plaidoyer de la société civile et contribuer à le renforcer et le faire vivre sur le terrain
- ▶ Aller à la rencontre des candidat·es, les inciter à s'engager pour un accueil local inconditionnel
- ▶ Identifier de nouvelles collectivités intéressées pour rejoindre la dynamique de l'Alliance entre les autorités locales et la société civile
- ▶ Renforcer la démocratie, combattre les idées de l'extrême droite et préserver la cohésion sociale localement

Ce guide s'adresse aux bénévoles du CCFD-Terre Solidaire, aux réseaux de la Plateforme des Soutiens aux Migrant·es, de Modop, du Collectif Pour une Transition Citoyenne, ainsi que toute personne exprimant l'envie de rejoindre une démarche / dynamique qui souhaite défendre au niveau local l'accueil des personnes exilées sur leur territoire. Il a pour objectif de leur fournir les éléments pour construire un argumentaire en vue de rencontrer les candidat·es et de présenter les outils à disposition pour cette mobilisation citoyenne.

SOMMAIRE

Quoi ? Comprendre le contexte pour construire son argumentaire	p. 3
Qui ? Se mobiliser à l'échelle locale	p.5
Pourquoi s'allier et comment ? Modalités pour se mobiliser	p.6
Quand ? Calendrier de la démarche	p.8
Quels outils pour votre plaidoyer ? Vos supports ressources	p.9
Pour aller plus loin	p.17



QUOI ?

COMPRENDRE LE CONTEXTE POUR CONSTRUIRE SON ARGUMENTAIRE

// CONTEXTE //

- ➡ Fondées sur des idées xénophobes, les politiques migratoires sont de plus en plus sécuritaires et contribuent à la dégradation des conditions de vie des personnes exilées. Face aux défaillances de l'Etat et aux politiques migratoires de durcissement, de nombreux·ses organisations et citoyen·nes s'organisent pour subvenir aux besoins des personnes exilées et pallier aux conditions insuffisantes d'accueil. Les collectivités peuvent aussi s'engager à venir en soutien et à mettre en œuvre des politiques d'accueil.
- ➡ En France et à l'international, nombreuses sont les collectivités territoriales qui s'engagent dans des politiques locales visant à favoriser l'accueil et l'intégration des personnes exilées. Ces politiques se traduisent par la mise en place de pratiques permettant, d'une part, de favoriser l'accès inconditionnel aux droits et, d'autre part, de repenser la place et le rôle des personnes exilées dans la vie du territoire
- ➡ Un nombre conséquent de collectivités françaises a rejoint l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), un réseau de communes, d'intercommunalités, de départements, de régions et d'élu·es engagé·es pour un accueil inconditionnel et digne en France. Fondée en 2018, l'association compte aujourd'hui plus de 90 collectivités et plus d'une cinquantaine d'élu·es à titre individuel.
- ➡ Le CCFD-Terre Solidaire, la Plateforme des soutiens aux migrant·es, MODOP et le Collectif pour une Transition Citoyenne sont engagés, aux côtés d'acteurs tels que l'ANVITA, dans la construction d'une alliance entre la société civile et les collectivités territoriales pour défendre localement les droits des personnes exilées et promouvoir depuis ces territoires d'autres politiques migratoires.

// INITIATIVES SUR LES MUNICIPALES 2026 //

Dans le cadre des élections municipales 2026, plusieurs associations ont produit des outils, afin de soutenir leurs réseaux et plus largement les inciter à interpeller leurs élu.e.s :

- 1) **Modus Operandi (MODOP)** : À l'occasion des Rencontres de Géopolitique critique en mars 2025, Modop a initié l'écriture collective d'un texte de plaidoyer pour l'accueil local inconditionnel. Des collectifs citoyens d'accueil, l'ANVITA, A4, les réseaux Toiles, Réseau Hospitalité Marseille... comptent parmi les rédacteurs. Aujourd'hui le texte est signé par plus de 50 associations, et accompagné de fiches pour déconstruire les idées fausses, proposer des expériences inspirantes et des actions concrètes.

2) La Plateforme des Soutiens aux Migrant·es (PSM) : Sous l'inspiration de la démarche du "Pacte pour la transition", l'association a travaillé à la création de fiches-outils thématique à destination des membres du réseau en préparation des interpellations des candidat·es. sur des thématiques frontières.

3) Le CCFD-Terre Solidaire : L'organisation a élaboré un guide d'interpellation des candidat·es. Ce dernier propose plusieurs fiches méthodologiques pour interpeller les candidat·es, organiser des débats et mobiliser les médias locaux. Il regroupe également des outils fournis par nos partenaires ainsi que des informations plus détaillées sur la démarche inter associative dans le cadre des Municipales.

4) Le Collectif pour une Transition Citoyenne : Il coordonne la campagne "MAIRIE-me. Un engagement "pour la ville", co-portée par 70 organisations (assos, mouvements et coopératives) travaillant sur la justice sociale, les droits, l'écologie, la démocratie... Cette campagne vise à mobiliser des habitant.e.s pour qu'iels interpellent les candidat.e.s aux municipales en leur demandant de s'engager sur les mesures faisant sens pour elles, et correspondant aux préoccupations des habitant.e.s. Des centaines de collectifs citoyens apartisans se constituent partout en France pour cela. La plateforme mairie-me.org leur permet de sonder/collecter les préoccupations des habitant.es de leur commune et d'être rejoints par les intéressé.e.s. Un accompagnement (formations, guides...) leur permet de construire leur "Pacte" de mesures pour interpeller les candidat.e.s.

5) L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants : L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) est un réseau de collectivités territoriales françaises et d'élu·es à titre individuel, engagé·es en faveur de l'accueil inconditionnel sur leur territoire. Créeé en septembre 2018, elle a pour objectif d'être un espace d'échanges de pratiques inspirantes en matière d'accueil, de formation et d'accompagnement pour les collectivités, de collaboration avec toutes les actrices et acteurs des migrations et de plaider pour construire une politique publique nationale respectueuse des droits humains pour un accueil digne de toutes et tous.



QUI ?

SE MOBILISER A L'ÉCHELLE LOCALE

L'ensemble des bénévoles, salarié·es, militant·es des associations qui le souhaitent peuvent s'impliquer en identifiant, en fonction de leurs réalités locales, les municipalités et les candidat·es qu'il convient d'aller rencontrer.



POURQUOI S'ALLIER ET COMMENT ?

MODALITÉS POUR SE MOBILISER EN INTER-ASSOCIATIF



Pourquoi porter ce plaidoyer en alliance ?

- ➔ La collaboration entre les bénévoles d'associations, fondée sur le partage des compétences, permet à chacune d'agir dans son domaine d'expertise. Elle permet également de mieux travailler et mettre en évidence les convergences de luttes. Cette complémentarité renforce la légitimité des actions, favorise l'échange de pratiques et ouvre la voie à des partenariats durables entre les réseaux.
- ➔ La mise en réseau favorise également le partage d'informations, la mutualisation des moyens et une prise de parole commune, donnant plus de poids aux recommandations.
- ➔ Enfin, en organisant ensemble des événements, les structures locales optimisent leurs ressources humaines et logistiques, rendant leurs initiatives plus visibles et efficaces, et touchant des publics plus divers, chaque association ayant son réseau.



Comment permettre cette rencontre entre les réseaux ?

La campagne MAIRIE-me est conçue pour être “chapô” : les collectifs citoyens construisent eux-mêmes un Pacte avec les mesures de leur choix. Ils peuvent par exemple choisir une mesure d'accueil de Modop ou de la Plateforme des Soutiens aux Migrant.es, une mesure de justice sociale et une mesure écolo portée par d'autres organisations (parmi celles présentées sur le [site mairie-me](#)) ou créer une mesure par eux-mêmes.

Comment faire ?

- Aller sur la plateforme **mairie-me.org** : répondre au questionnaire puis cliquer sur "je veux rejoindre un collectif" pour voir si un collectif existe déjà près de chez soi. Les contacter pour voir si vous pouvez l'intégrer, ou à minima vous tenir au courant et vous donner des coups de mains ponctuels.
- Pas de collectif près de chez vous ? **Initiez-en un**, [recensez-le ici](#) pour qu'il soit intégré à la liste des collectifs proposée aux répondant.e.s, des personnes pourront ainsi vous rejoindre. Cela nous permet de vous envoyer des journalistes de votre région également. Enfin, vous recevrez des invitations pour des formations sur les différents outils.
- La carte [Transiscope](#) permet également de trouver des initiatives et organisations près de chez vous pour créer des alliances.



QUAND ? CALENDRIER

- ➡ **8 octobre** : Sortie de la plateforme [mairie-me.org](#)
- ➡ **3 novembre 2025** : Publication du plaidoyer commun « Pour un accueil local inconditionnel »
- ➡ **17 décembre 2025** : Webinaire de présentation des outils à destination des bénévoles pour interroger son ou sa candidat·e
- ➡ **Janvier 2026** : Publication du plaidoyer commun sous la forme d'une tribune dans la presse
- ➡ **Décembre 2025 – mars 2026** : Interpellation des élu.es. / candidat.es. Les bénévoles rencontrent les candidat·es aux élections municipales (et mobilisent les habitant.e.s de leur commune pour se créer une base de soutien)
- ➡ **15 mars et 22 mars 2026** : Premier et deuxième tours des élections municipales



Pendant l'entre-deux tours, aucune action ni appel à voter pour tel ou telle candidat·e n'aura lieu



QUELS OUTILS POUR VOTRE PLAIDOYER?

Voici les ressources dont vous disposez pour alimenter votre plaidoyer et promouvoir auprès des candidat.es l'accueil positif des personnes exilées :

L'ensemble des outils des associations engagées auprès des personnes exilées et s'inscrivant dans une démarche commune pour les municipales 2026 sont recensés sur [un drive commun](#):

Dans une « **Partie I Connaissances et bonnes pratiques** » vous trouverez l'ensemble des fiches thématiques en fonction des réalités de vos territoires qui vous permettront d'alimenter votre réflexion sur l'accueil des personnes exilées et de vous appuyer sur des arguments concrets au cours de vos interpellations. Le plaidoyer commun « Pour un accueil local inconditionnel », écrit sous la coordination de MODOP et signé par un très grand nombre d'organisations, y est également présent.

Dans une « **Partie II Mobilisation et Interpellations** », vous aurez accès à des fiches méthodologiques sur comment mener concrètement vos actions d'interpellation. Puis, vous trouverez des outils vous permettant de vous organiser et vous mettre en lien sur un même territoire avec des citoyen·nes qui n'appartiennent pas forcément à votre association mais qui ont envie de s'engager sur l'accueil digne des personnes exilées.

Enfin, dans une « **Partie III Suivi post-élections** », un « Manuel pour un mandat accueillant » rédigé par l'ANVITA vous est proposé, à destination des nouveaux et nouvelles élu·es, ainsi qu'un lien « forms » qui permettra d'assurer un suivi qualitatif de vos actions.

**Veuillez cliquer [ICI](#) pour accéder à l'ensemble des outils
des différentes organisations**

FICHE 1 : interroger les candidat·es

Les rendez-vous sont des moments privilégiés d'échanges avec des candidat·es. Ils permettent de tisser une relation sur la durée pour faire passer nos messages. L'objectif de ce rendez-vous est ainsi de :

- ▶ **Faire connaître** le cadre légal, les compétences des communes, les pratiques mises en œuvre par les Villes Accueillantes et entrer en dialogue avec les candidat·es pour les inciter à mettre en place des pratiques favorables à l'accueil des personnes exilées,
- ▶ **Créer du lien** avec le candidat·e de façon à ce que, s'il est élu·e, le contact soit entretenu.

DURÉE : selon la disponibilité du candidat·e

CALENDRIER : de janvier 2026 à mars 2026

LES ÉTAPES D'UNE RENCONTRE AVEC LES CANDIDAT·E·S

1 Contacter les candidat·es

En fonction de vos réalités territoriales, il convient de bien réfléchir aux candidat·es que vous choisirez d'aller voir. En effet, il ne s'agit pas d'aller voir tous les candidat·es, mais de cibler celles et ceux qui seront plutôt enclin·es à écouter les messages portés dans le cadre de cette action. **Nous vous demandons par ailleurs de ne pas solliciter de rencontre avec les candidat·es affilié.es aux idées d'extrême droite.**

Après avoir identifié les contacts, vous pouvez les solliciter par mail, ou bien profiter :

- ▶ d'une visite du candidat·e sur un marché,
- ▶ d'un débat,
- ▶ de votre réseau.

2 Se préparer

- ▶ S'informer sur les pratiques de votre municipalité en termes d'accueil des personnes migrantes
- ▶ Rechercher les positions sur les migrations des candidat·es que vous souhaitez rencontrer
- ▶ Former une équipe de deux ou trois personnes et préparer le sujet conjointement
- ▶ Réfléchir aux alliances avec d'autres organisations à l'échelle locale et évaluer la pertinence de rencontrer les candidat·es en collectif
- ▶ Préparer une brève présentation des différents collectifs représentés tant au niveau national que local
- ▶ Préparer une présentation de l'initiative qui introduira le rendez-vous : les spécificités locales et vos attentes en termes d'accueil des personnes migrantes, en fonction des fiches thématiques que vous aurez retenues selon vos réalités territoriales.

- ➡ Préparer et imprimer les documents à remettre
- ➡ Se tester en situation, à travers des jeux de rôle
- ➡ S'informer sur le temps qui vous sera accordé et adapter le discours en fonction

Déroulé type d'un rendez-vous avec les candidat·es

- ▶ Élaborer un ordre du jour et se répartir la prise de parole
- ▶ Prévoir une personne pour prendre des notes, veiller au suivi de l'ordre du jour et à la maîtrise du temps
- ▶ Se présenter
- ▶ Présenter le ou les collectifs en présence
- ▶ Présenter l'initiative des Villes et Territoires Accueillants
- ▶ Présenter au candidat les attentes vis-à-vis de la commune
- ▶ Laisser ses coordonnées (carte de visite) et s'assurer d'un suivi du contact
- ▶ Envoyer un e-mail de remerciements avec un bilan succinct des échanges, et le rappel des propositions

3 Suivi après le rendez-vous



Pour assurer un suivi des candidat·es s'engageant à devenir Ville Accueillante, nous vous proposons de nous faire un retour sur vos rencontres (positives ou négatives) en remplissant le formulaire suivant (cela ne vous prendra que quelques minutes : [Formulaire de suivi en ligne](#)).

4 Après les élections, si le candidat·e est élu·e

- ▶ Le féliciter
- ▶ Ne pas hésiter à le relancer ou à aller de nouveau à sa rencontre, lorsque l'actualité le permet ou pour proposer une mise en œuvre concrète des pratiques d'accueil proposées et leur soumettre le Manuel pour un mandat accueillant ([lien ici](#)) de l'ANVITA afin de les guider dans les bonnes pratiques.

Bien communiquer sur vos actions

N'oubliez pas de communiquer sur vos rencontres en publiant un article sur le blog régional ou en utilisant les réseaux sociaux (X/Twitter, Facebook) et en prenant des photos avec les candidat·es (en demandant l'autorisation).

FICHE 2 : organiser des débats avec les candidat·es

Le débat réunit des candidat·es de diverses sensibilités politiques de votre territoire afin de permettre la confrontation d'idées et d'éclairer les citoyennes et citoyens sur les projets de chacun · e.

Les prises de parole que les candidat·es pourront prendre à cette occasion devant le public seront d'autant plus forts qu'ils devront affirmer des opinions marquées face à leurs concurrent·es afin de mieux s'en distinguer.

Ces débats peuvent se dérouler en public ou bien uniquement en présence de militant.e.s des associations.



DURÉE : 2h maximum

CALENDRIER : de janvier à mars 2026

LES ÉTAPES POUR ORGANISER UN DÉBAT

1 Se préparer

- ▶ Bâtir un programme attractif en sollicitant si besoin les candidat·es ou leurs représentant·es
- ▶ Veiller à la diversité des candidat·es (tenir compte du fait qu'ils peuvent annuler au dernier moment)
- ▶ Dans la mesure du possible, échanger avec chaque intervenant·e en amont du débat
- ▶ Informer les candidat·es des autres parties représentées
- ▶ Faire une recherche d'information sur chacun·e des candidat·es pour déterminer les questions à leur poser en amont
- ▶ Prévoir l'animation du débat, en sollicitant éventuellement un professionnel·le à titre gracieux (un journaliste par exemple)
- ▶ Bien diffuser l'invitation au débat
- ▶ S'assurer de la participation au débat et de la couverture médiatique en invitant des journalistes

Déroulé type d'un débat entre candidat·e·s

- ▶ Introduire sur les compétences que détiennent les Villes en matière d'accueil
- ▶ Présenter le sujet et les candidat·es
- ▶ Lancer le débat par des questions à chaque candidat·e
- ▶ Lancer les questions du public
- ▶ Clore et remercier

2 Gérer l'après

Remercier les candidat·es pour leur participation et assurer le suivi des échanges qui ont eu lieu au cours du débat en envoyant une lettre personnalisée à chacun·e les remerciant de leur présence et transmettant un bilan succinct de l'évènement.

Les débats publics organisés par d'autres acteurs et actrices peuvent aussi être des lieux privilégiés pour interpeller les candidat·es en posant des questions. Ils peuvent par ailleurs être un moment pour solliciter un rendez-vous. N'hésitez donc pas à être en veille sur les débats prévus dans votre municipalité.

FICHE 3 : mobiliser les médias locaux

Pour plus de visibilité et de poids auprès des candidat·es, il est très efficace de mobiliser les médias locaux.



PENDANT LA PHASE D'INTERPELLATIONS DES CANDIDAT.ES

- ➡ Identifier les médias à contacter et constituer un fichier presse (la liste des médias de votre secteur géographique) : presse écrite, bulletins diocésains ou feuilles paroissiales, radios et télé régionales (RCF, France Bleu, France 3).
- ➡ Définir un calendrier des « temps de communication média » possible :
 - > organisation d'un débat avec des candidat·es,
 - > rencontre avec un candidat dans sa permanence,
 - > réaction à une actualité locale en lien avec le sujet des Villes et Territoires Accueillants...

RÉPONDRE A UNE INTERVIEW

- ➡ Définir le porte-parole (personne la plus qualifiée pour répondre à l'interview)
- ➡ Choisir le média adapté (orientation politique, type de lecteurs/auditeurs) et le journaliste concerné par le sujet
- ➡ Préparer les messages et éléments de langage (une ou deux idées fortes / argumentation exemples de situation pour rendre le sujet vivant)
- ➡ Durant l'interview :
 - > prendre son temps pour répondre aux questions,
 - > garder en tête le public auquel on s'adresse,
 - > aller à l'essentiel (ne pas chercher à être exhaustif),
 - > ne pas hésiter à dire qu'on ne sait pas (on a le droit de ne pas répondre à une question)
- ➡ Attention au « off » : le journaliste peut exploiter toutes les informations données dans ces moments moins formels
- ➡ Demander la date de diffusion ou parution de l'émission/article
- ➡ Donner un contact pour répondre ultérieurement à d'autres questions



Pour aller plus loin

Ressources supplémentaires

► Envie d'en savoir plus sur nos actions ?

Cliquez [« ici »](#) pour le CCFD-Terre Solidaire

Cliquez [« ici »](#) pour la Plateforme des Soutiens aux Migrant·es

Cliquez [« ici »](#) pour MODOP

Cliquez [« ici »](#) pour le Collectif pour une Transition Citoyenne

Cliquez [« ici »](#) pour l'ANVITA